

# De la forêt de la Vôge aux sources de Vittel



Visorando



Randonnée n°44528265

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Boucle à vélo de route avec une majorité de petites routes en mi-forêt et mi-paysage agricole. Vous y découvrirez la cité thermale de Vittel, la Maison de la Forêt à Darney.

<b>Durée :</b>	5h	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	73,10 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	787 m	<b>Activité :</b>	Vélo de route
<b>Dénivelé négatif :</b>	790 m	<b>Commune :</b>	Claudon (88410)
<b>Point haut :</b>	452 m		
<b>Point bas :</b>	267 m		



La Clairière  
du Verbamont

## Description

Départ du parking de l'éco-camping La Clairière du Verbamont (parking non privatif) ou en contrebas ou contrehaut du camping (trois places).

**(D/A)** Avec la maison forestière à gauche, prenez la direction Nord, en passant devant cette dernière en direction de l'arboretum. Au pont de pierre, continuez tout droit.

**(1)** Au croisement, tournez à droite et montez la côte vers Thietry jusqu'à la fin de la route au niveau d'une croix. Prenez à gauche vers le village d'Hennezel et rester à gauche à la fourche suivante. Après l'ancienne boulangerie, rejoignez la départementale au centre du village.

**(2)** Prenez à gauche, direction Darney. Passez une aire de pique-nique et prenez la route forestière à droite (panneau interdit aux plus de 12 tonnes) en direction de Belrupt. Entrez dans le village en restant toujours à gauche jusqu'à la sortie du village. Poursuivre ensuite tout droit en direction de Bonvillet jusqu'au carrefour avec la D460.

**(3)** Continuez tout droit en direction de Bonvillet et de Belrupt. Restez jusqu'à la D5, terminus de la route, qui traverse le village de Bonvillet.

**(4)** Prenez à droite, passez devant la salle des fêtes et poursuivez sur la D5 en passant le village Senonges puis Esley et continuez jusqu'au carrefour avec la D65 reliant Vittel à Épinal (Stop).

**(5)** Poursuivez tout droit sur la D3. Passez dessus la voie ferrée.

**(6)** Traversez la Saule et arrivez à Remoncourt au niveau de la fin de la route. Prendre à droite et arriver à l'église de Remoncourt.

**(7)** Continuez et après l'église, prenez la seconde à gauche (Rue du Quartier) toujours en restant sur la D3, direction de Domjulien. Entrez dans le village puis tournez à gauche à la fin de la route sur la Grande Rue en direction de l'église et de Vittel. Laissez l'église à votre gauche et atteindre quelques mètres après le carrefour Grande Rue/Haute Rue, D68.

**(8)** Prenez à gauche la D68, direction They-sous-Montfort et atteindre une patte d'oie, avec un large terre plein à main droite, en haut de la côte (le Poteau).

**(9)** Obliquez à droite sur la route descendante. Traversez They-sous-Montfort. Gardez la droite, franchissez le ruisseau, puis allez à gauche deux

## Points de passages

- D/A Parking - Clairière du Verbamont**  
N 48.043789° / E 6.079334° - alt. 350 m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône**  
N 48.043041° / E 6.086491° - alt. 327 m - km 0.92
- 2 Hennezel**  
N 48.054326° / E 6.118648° - alt. 385 m - km 4.36
- 3 Bonvillet/D6**  
N 48.093052° / E 6.062541° - alt. 302 m - km 13.96
- 4 D5 - Saône (rivière) - Affluent du Rhône**  
N 48.097639° / E 6.056243° - alt. 285 m - km 14.67
- 5 D65 reliant Vittel à Epinal**  
N 48.197214° / E 6.049627° - alt. 380 m - km 27.22
- 6 - Saule (cours d'eau) - Affluent du Madon**  
N 48.226495° / E 6.049686° - alt. 309 m - km 30.64
- 7 - Église Saint-Rémi (Remoncourt)**  
N 48.229115° / E 6.051049° - alt. 318 m - km 30.95
- 8 Carrefour Grande rue / haute rue D68 - Vraine (rivière) - Affluent du Vair**  
N 48.252575° / E 5.996466° - alt. 378 m - km 37.4
- 9 Patte d'oie**  
N 48.23548° / E 5.995574° - alt. 449 m - km 39.4
- 10 Rond-point**  
N 48.208854° / E 5.956873° - alt. 353 m - km 44.52
- 11 Chapelle - Eglise Saint-Privat (Vittel)**  
N 48.202656° / E 5.953055° - alt. 348 m - km 45.35

fois et poursuivez vers Vittel en continuant sur la D68. Entrer dans le cœur de Vittel et continuez jusqu'au rond-point.

(10) Empruntez la 2<sup>e</sup> sortie en direction du centre. Au suivant, prenez la 3<sup>e</sup> sortie, toujours en direction du centre et arriver à un Stop au niveau d'une chapelle.

(11) Filer à droite et au rond-point suivant, prenez la sortie en face et gardez le cap jusqu'à la fin de la route à l'angle de la Place du Général de Gaulle. Virez à gauche, Rue de la Division Leclerc, prenez à gauche, passez l'église et, après le point de paysage à la source de l'eau de Vittel situé Place des Francs, continuez quelques mètres jusqu'au carrefour Rue de la Division Leclerc/Rue de Ligneville.

(12) Partir à droite en direction de Lignéville sur la D68 et poursuivez tout droit jusqu'au centre de Lignéville au carrefour D68/Rue de Vittel.

(13) Prenez à gauche en direction de Saint-Baslemont, puis la première à droite sur la Rue du Baudet (C3). Laissez l'impasse à droite puis, à la patte d'oie, restez à gauche en direction de Saint-Baslemont. Passez un réservoir d'eau semi-enterré et arrivez à un carrefour à quatre directions. Virez à gauche en montée et atteignez le village et le château.

(14) Descendez à droite, puis prenez la première à gauche, Rue de la Tenaille, face à la Mairie. Continuez tout droit au Stop puis, à la patte d'oie, obliquez à gauche, Route de la Tuilerie et rejoignez le prochain carrefour.

(15) Tournez à droite (D18) et descendre vers Darney jusqu'au carrefour à quatre directions à la sortie de la forêt.

(16) Partez à droite sur la route interdite au plus de 15 tonnes et arrivez à un carrefour multiple à Relanges. Prenez la deuxième à droite, Rue de l'Église, passez l'église et filez presque en face jusqu'à l'embranchement suivant.

(17) Tournez à gauche (D164), entrez dans Darney et continuez jusqu'au cimetière. Au croisement, gardez la droite et arrivez au Monument aux Morts. Prenez à gauche, direction Bains-les-Bains, longez l'église à main droite et rejoignez la fin de la Rue de la République.

(18) Virez à droite sur la D164, Rue de la Gare, direction de Bains-les-Bains. Poursuivez sur la départementale, passez devant la Maison de la Forêt, ignorez la D5 à droite et rejoignez la patte d'oie qui suit.

(19) Obliquez à droite, direction la Grange aux Bois, traversez le hameau puis descendez à Forge Neuve.

(20) Prenez à gauche devant l'étang puis la 1<sup>re</sup> route à droite. Au hameau de la Hutte, tenez la gauche, longez l'Ourche. Retrouvez l'itinéraire emprunté à l'aller.

(1) Tournez à droite pour rejoindre la Clairière du Verbamont (D/A).

● **12 Rue de la Division Leclerc - Petit Vair (rivière) - Affluent du Vair**  
N 48.198442° / E 5.952378° - alt. 343 m - km 46.01

● **13 D68/Rue de Vittel**  
N 48.165336° / E 5.950736° - alt. 385 m - km 49.78

● **14 - Château de Saint-Baslemont**  
N 48.151423° / E 5.993465° - alt. 421 m - km 53.76

● **15 Bifurcation**  
N 48.145333° / E 6.009763° - alt. 354 m - km 55.96

● **16 Carrefour à quatre directions**  
N 48.121039° / E 6.027481° - alt. 303 m - km 59.16

● **17 D164 - Église Notre-Dame (Relanges)**  
N 48.110542° / E 6.011451° - alt. 315 m - km 60.99

● **18 D164, Rue de la Gare - Château-Musée Tchèque**  
N 48.085108° / E 6.049972° - alt. 274 m - km 65.52

● **19 Carrefour D164/La grange aux bois - Calvaire de Darney**  
N 48.074749° / E 6.055269° - alt. 311 m - km 67.51

● **20 Bifurcation - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône**  
N 48.050529° / E 6.07399° - alt. 297 m - km 70.8

▲ **D/A Parking - Arboretum de la Hutte Verbamont**  
N 48.043782° / E 6.079334° - alt. 350 m - km 73.1

## Informations pratiques

Départ à la [Clairière du Verbamont](#)

Ravitaillement à Darney, Vittel.

## A proximité

À visiter :

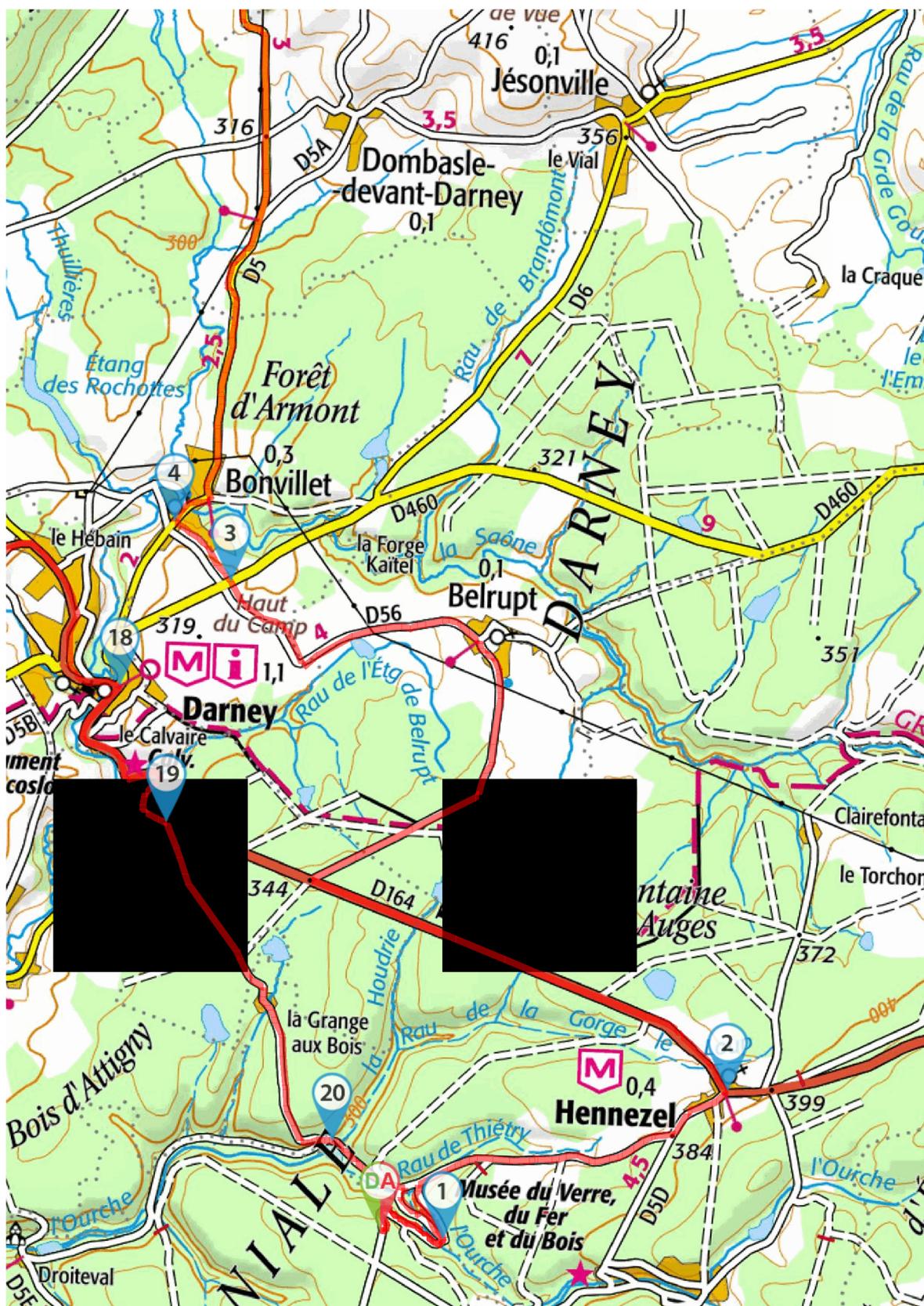
L'Arboretum de la Hutte et ses sequoias géant, la ville de Vittel et sa station thermale, remplissez votre gourde aux sources de Vittel, la fabrique de bonbons à Darney, le centre d'animation de la Préhistoire à Darney, la distillerie de Saint-Baslemont, la chèvrerie de Saint-Baslemont, [la ferme de Fontenelle](#) qui produit d'excellent fromage à Relanges, l'église de Relanges.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-foret-de-la-voge-aux-sources-de-vi/>

**En savoir plus :**

Email : [leverbamont@gmail.com](mailto:leverbamont@gmail.com) - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



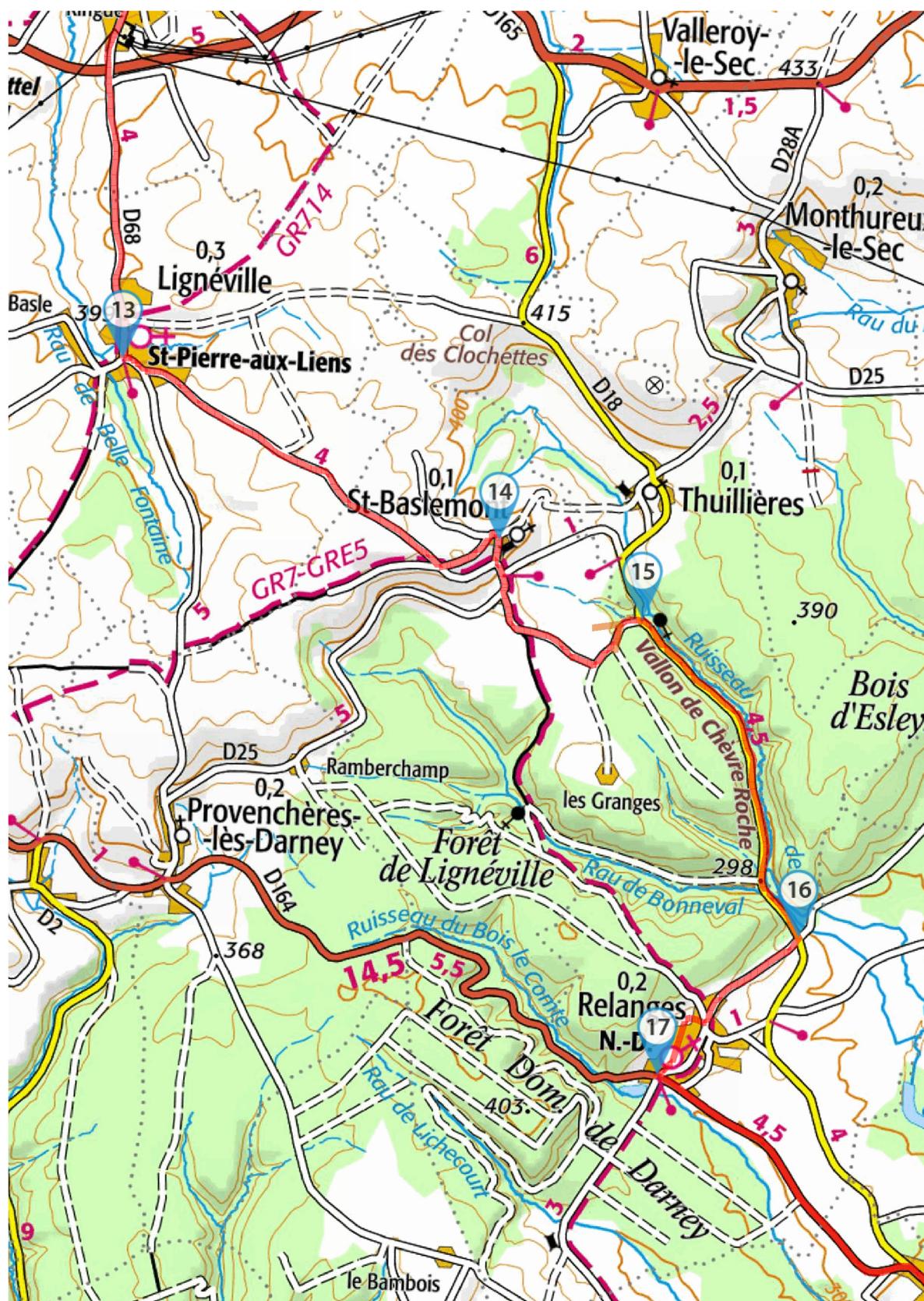
©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





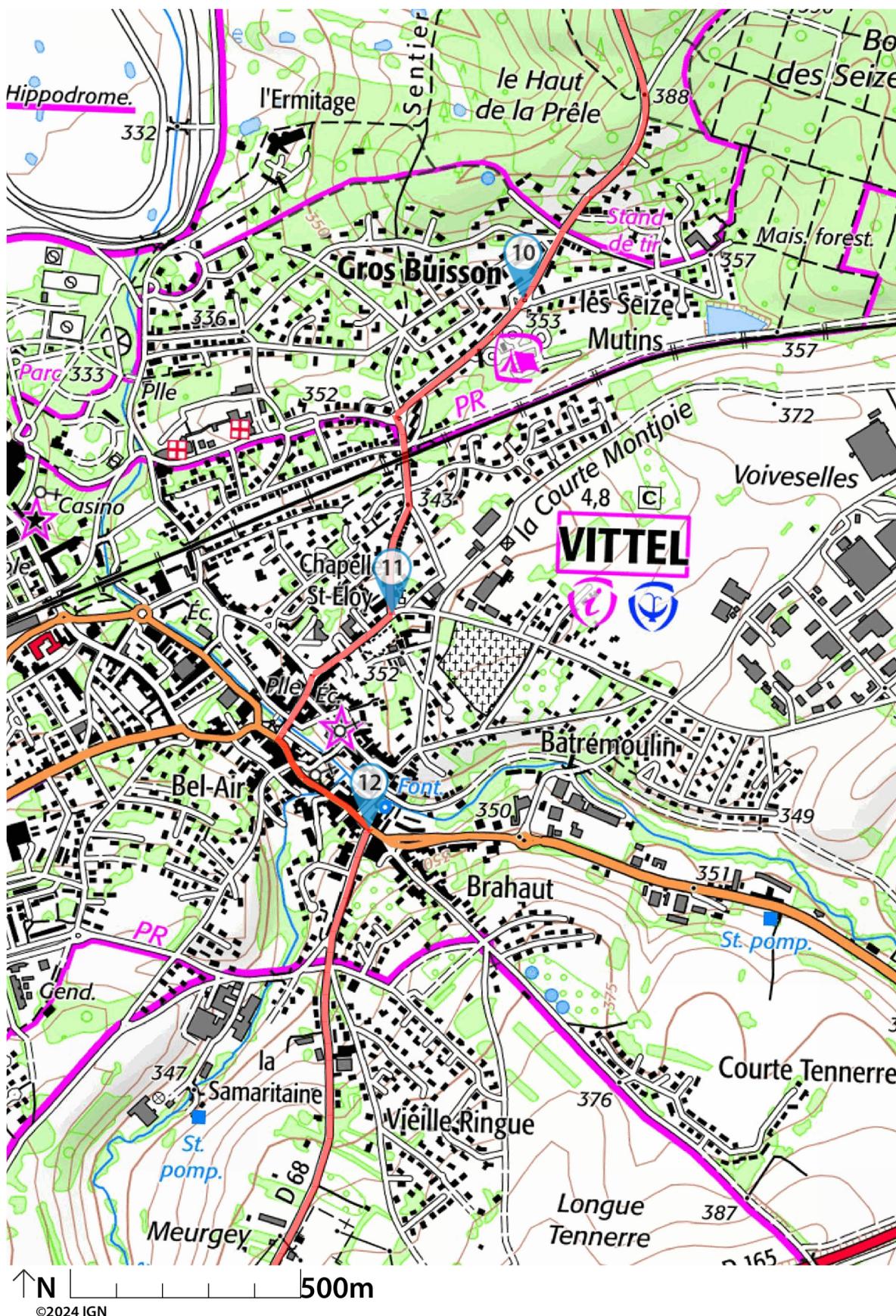
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

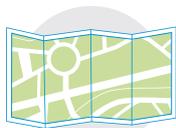
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



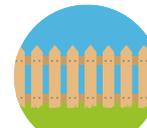
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**